BLANCHE WALSH,
Dans "The Test", au Tulane

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Chas J. Colomès à Marie L. Hang; John Ancelin à Edith F. Lauber; Geo. Reine à Léocadie Poché; Willie Gordon à Joséphine Brown; Chas A. Head à Orleans Simpson; Richard Kelly à Ella Edwards; Oscar J. Delarue à Roséma A. Dorsey; John W. Meyer à Philippine M. Belden.

NAISSANCES.

Mines Albert Cassidy, un garçon; Augustus A. Brown, un garçon; Frank E. Felder, une fille; Frank Sison Jr, une fille; Alessandro Ferrera, un garçon; Arthur S. Smith, un garçon; Ina Wemgrim, un garçon; Geo. E. Sherlock, une fille; H. J. Ebert, un garçon; Herman Ferrand, une fille; Aug. Conrad, un garçon; John W. Abysen, un garçon; Fred H. Arms, une fille; John F. Evans, un garçon; John B. Mastingill, un garçon; Severino Diaz, une fille.

DÉCÈS.

Anna Cantou, 37 ans, Hotel Dieu; Klare E. Glindmeyer, 1 mois, 841 Olga; Joseph Fazzio, 4 mois, 710 Ste Marie; Celia O'Meallie 31 ans, 932 Erato; Jacob Reeb, 72 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Joseph Robin, 47 ans, 2024 Sixième; Henry Ernest, 20 ans, 427 rue De Armas; Kate Banoh, 70 ans, Hôpital de Charité; Louis Cravo, 82 ans, 2319 N. Roman; J. M. Lee Jr, 57 ans, 2025 State; Cecile L. Veque, 3 ans, 1203 Barthélemy; Chas Weingart, 70 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Daniel Baptiste, 1 jour, 2915 S. Franklin.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Gasparo Siragusa à Gaspare Greco, un demi ilet, Belfast, Apple, Laurel Grove et Hamilton, $2400.

Mme Ferdinand Ziegler à la American Hom'd Co., portion, Panola, Cambronne, Dante, Sycamore, $4000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $4000.

Peter Gambino à la Crescent City H. Ass'n, portion, Green, Burdette, Berch et Adams, $1500.

L'aquéreur au vendeur, même propriété, $1500.

Rolla A. Tichenor à Mme James J. Bell, portion, Race, Colisée, Orange, Félicité et Camp, $5500.

Jean Combret à Henry Cazentre, 1/2 intérêt dans le terrain, Claiborne, Derbigny, St-Philippe et Ursulines, $3125.

W. Waller Young à Philip Saal, portion, Melpomène, Prytanée, Thalie et St-Charles, $75.

John H. Watermeier à Crescent City Bldg & Homd Assn, terrain, Cadiz, Rempart, Valence et Saratoga, $900.

Mme Jno S. Barnes à Peoples Homd Assn., terrain, Toledano, Constance, Magasin et l'avenue Louisiana, $2,160.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $2,400

Mme Geo. Hautau à John Stolzenthaler, terrain, Louisiana avenue, Toledano, St George et St Andrew, $2,200.

Hirsch-Levy Realty Co. à Aaron Borokolw, terrain, Delachaise, Clara, Willow et avenue Louisiana, $2,700.

Aristide Dejoie Sr à Teutonia L. & B. Co., terrain, Pritchard, Dante, Cambronne et Apricot, $600.

Mme Jeremiah Frick à Edw. A. Miller, terrain, Leonidas, Cohn, Joliet et Hickory, $400.

Hugh Gilmore et als à Léonidas M. Poole, terrain, Rempart, Girod, Bassin et Julie, $6,000.

Mme Wm S. Palfrey et als à Edw. E. Soulé, terrain, State, Franklin, St Charles et Franklin, $1,400.

Hugh Flynn à Orleans Hom'd Ass'n, 2 terrains, Marengo, Gén. Taylor, Magnolia et Robertson, $2,450.

Alois Mayer à W. Waller Young, 2 terrains, Galvez, Clouet, Miro et Louisa, $400.

Mme Joseph Lacave à la Crescent City Bld'g & Hom'd Ass'n, portion, Green, Burdette, Berch et Adams, $500.

L'acquéreur au vendeur, portion, 2 terrains, dans le même ilet, $2300.

Tony Gambeno, Jr., à la Crescent City B. & H. Ass'n., 2 terrains dans le même ilet, $1700.

FAITS DIVERS.

Léo Olivier est acquitté.

Franklin, Lne, 2 octobre—Les débats du procès du jeune Léo Olivier, accusé du meurtre du Dr Allen C. King, se sont terminés aujourd'hui.

L'avocat Samuel D. Montgomery, ancien attorney de district de la Nouvelle-Orléans a, au nom de la poursuite, prononcé un éloquent réquisitoire au cours duquel il a vivement critiqué les arguments présentés par la défense.

MM. W. K. Wilson et Allen, avocats de la défense ont éloquemment plaidé la cause de leur client en déclarant qu'il était entièrement justifié par les faits.

Les débats se sont terminés par un court réquisitoire du district attorney. Malgré, puis le jury s'est retiré huis clos pour délibérer.

A onze heures du soir le jury a rendu un verdict d'acquittement.

Mort de M. John M. Lee.

M. John M. Lee, agent général de la compagnie du chemin de fer Southern Pacific à la Nouvelle-Orléans, est mort hier matin à 2 40 heures, en sa résidence, 2025 rue State.

Le défunt était employé depuis nombre d'années par la compagnie du Southern Pacific et avait parcouru tous les degrés de l'échelle avant d'atteindre la haute situation qu'il occupait.

M. Lee était né en 1851, dans un petit village de la paroisse Union, Louisiane.

Il avait épousé, en 1872, Mlle Vada Barr, de Farmerville, qui lui survit, ainsi qu'un fils et deux filles.

Les délégués de la Chambre de Commerce.

M. Louis, président de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, a nommé les délégués suivants comme représentants de cette organisation à la Convention des Voies navigables intérieures qui aura lieu à Corpus Christi, Texas, du 21 au 23 octobre.

MM. H. Garland Dupré, Colonel Lansing H. Beach, J. Henry Lafaye, J. B. Ford, W. A. Gordon, R. F. Clerc, George P. Thompson, Henry Kahn, John T. Gibbons, Jr., Sam Blum, S. Locke Breaux, Henry B. Schreiter, J. W. Porchet T. F. Cunningham.

La Commission des Grâces

La Commission des Grâces se réunira le 13 octobre prochain afin de considérer la demande de commutation de sentence présentée par les avocats d'Avery Blount, le meurtrier de la famille Breeland, dont l'exécution est fixée au vendredi 15 octobre.

Cette demande est appuyée d'une pétition signée par de nombreuses personnes de la paroisse de Tangipahoa, parents et amis du condamné.

La commision des Grâces s'occupera aussi le même jour du cas de Squire Hawkins, un nègre de la paroisse Rapides, condamné à mort pour viol.

Procès en dommages.

Quatre procès en dommages ont été intentés hier, à la New Orleans Railways Company devant la cour civile de district.

Les demandeurs sont: Alexander Cattaing, 1500 dollars; Louise Williams Emery, 1,000 dollars; M. et Mme Joseph Pujol, 20,000 dollars et Henry Dubil, 20,210 dollars.

Faites Disparaître la Graisse où Elle est Apparente.

La plupart des femmes sont extrêmement humiliées quand, par suite d'une surabondance de graisse, il saute aux yeux de tous, de quelque façon qu'elles s'habillent, qu'elles sont anormales. C'est maintenant le règne des femmes minces et on ne tolère tout simplement plus les corpulentes dans le monde des affaires, ou la société. Il est possible que les femmes ne le sachent pas, mais les hommes qui voient une femme très grasse dans la rue font toutes sortes de remarques sympathiques sur elle. Ils ne le font pas par malveillance ou pour paraître inhumains, mais il est naturel qu'un homme n'aime pas à voir une femme corpulente. Il faut faire disparaître la graisse où elle se montre le plus, et cela aussi vite que possible. Les toilettes de cette saison paraissent destinées à faire le malheur de la femme grasse et les délices de la femme svelte. Elles font ressortir tous leurs charmes et aussi leurs défauts physiques. L'exercice et la diète n'écarteront pas la graisse. Ceci a été prouvé. La fameuse prescription Marmola qui a obtenu un succès si phénoménal, et qui a l'appui de tant de nos femmes du monde, est maintenant vendue sous forme de tablette pour satisfaire à la demande du public dans ce genre de traitement. Ces petites tablettes s'assimilent à votre système absolument comme la nourriture. Elles empêchent l'estomac et l'appareil digestif de produire la graisse et réduisent celle-ci sur tout le corps à raison de 12 à 15 onces par jour. Elles sont inoffensives et peuvent être portées dans votre bourse et prises même après que vous avez fait un copieux repas hors de la maison. Elles se vendent dans toutes les pharmacies à 75 sous la boîte, ou si vous le préférez vous pouvez écrire à la Marmola Co, Dept. 415 Detroit, Mich.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Si l'estomac a besoin d'être reconforté prendre une dose du Bitter avant ou après repas. C'est un excellent tonique et un fortifiant et il prévaudra Nausées, Déperdition d'Appetit, Ardeurs d'Estomac, Aigreurs et Indigestion.

Nègre attaqué par des vauriens.

Un jeune nègre de Evans, Andrew Shupert, qui, afin de voyager économiquement était grimpé sur un train de marchandises, a été assailli à coup de pierres par une bande de jeunes vauriens, hier matin à Gretna. Un des projectiles a atteint Shupert à la tête et, étourdi par le choc, il est tombé du haut du wagon et dans sa chute s'est ouvert trois côtes.

Il a été transporté en piteux état à l'Hôpital de Charité. La police recherche les auteurs de cette agression qui, leur coup fait, se sont empressés de disparaître.

M. Merritt est nommé agent général de la N. O. G. N. R. R.

Les directeurs de la compagnie du New Orleans Great Northern R. R. ont nommé M. J. L. Merritt, aux fonctions d'agent général de cette compagnie avec résidence à Jackson, Miss. M. Merritt est un employé très populaire et sa nomination sera accueillie avec satisfaction dans les milieux intéressés.

Grièvement brûlées.

Edith Cohn, une fillette de 5 ans, a été grièvement brûlée au corps hier soir à 7 heures en sa demeure rue Prytanée, 1526.

L'enfant avait pris une chandelle pour se rendre dans la salle à manger lorsque ses vêtements ont pris feu. En essayant d'éteindre les flammes la mère de l'enfant a été brûlée aux mains.

Cafetier arrêté.

John Paramenis, propriétaire d'un café 943 rue Bienville a été arrêté hier matin par le caporal Petersen et l'agent Claverie sous l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques à des mineurs.

Paramenis sera traduit lundi devant la Cour Juvénile où il devra répondre à cette accusation.

Protestation des habitants de l'Avenue Gentilly.

Les propriétaires de l'Avenue Gentilly qui ont eu à souffrir de l'inondation résultant de l'ouragan du 20 septembre, ont adressé hier une pétition au maire Behrman demandant que des mesures fussent prises à l'avenir afin d'empêcher le renouvellement d'un tel état de choses.

Cette pétition a été adressée au Comité des Eaux qui se chargera de faire le nécessaire.

Les cours du soir.

Les cours du soir de l'Ecole Supérieure des garçons, qui seront ouverts lundi prochain, comporteront un département d'électricité sous la direction du professeur Tate.

Quarante-huit jeunes gens, travaillant dans des fabriques et ateliers de la ville, se sont fait inscrire à ce nouveau cours.

Accusé de vol.

Les detectives Ford et Schaefler ont arrêté hier un noir du nom de Robert Mangle, un ancien cuisinier du restaurant Price, rue St-Charles, accusé d'avoir commis un vol au préjudice de cet établissement. Interrogé par le chef des detectives Reynolds, Mangle a énergiquement nié les faits mis à sa charge. Il a été néanmoins écroué dans une cellule du premier preinct en attendant les résultats de l'enquête.

Mort subite.

Louis Claveau, un vieillard de couleur âgé de 82 ans, est mort subitement hier matin à 5:30 heures en sa demeure, rue N. Roman, près Espagn.

Le coroner a fait la levée du corps.

La Visite du Président Taft.

Chacun attend avec un intérêt plus qu'ordinaire la seconde visite de notre Président, William Taft. Sa première visite ici a a été un événement marquant, mais la seconde sera plus notable encore, par le fait que le Président, en raison de la vive sympathie qu'il témoigne au Sud, a fait naître en sa faveur un sentiment autrement bon que celui qui existait entre le Sud et l'ancien Président Républicain.

Il y a de nombreuses choses intéressantes à faire voir au Président dans la Ville du Croissant et autour, et aucune n'est plus importante que le grand systeme d'égout et d'eau qui est établi et construit dans toute la ville. C'est, ou ce devrait être la fierté de chaque citoyen d'affirmer que notre ville ne sera bientôt inférieure à aucune autre quant aux égouts et à l'eau

Où en êtes-vous. Avez-vous fait la connexion avec les égouts et l'eau? Non? Pourquoi pas? Vous pouvez faire faire le travail moyennant de petits versements mensuels. La ville relie gratuitement les tuyaux de l'eau à la ligne de la propriété, et nous en ferons autant pour ceux des égouts.

Venez et voyez par les calculs que nous ferons ensemble relativement à un contrat comme nos termes sont raisonnnables. C. C. Hartwell & Cie, rue Baronne.

CHUTE.

En travaillant sur le toit d'une maison à l'angle des rues Villeré et St Antoine, hier après-midi, Peter Thomas, un ouvrier de couleur est accidentellement tombé d'une hauteur de 20 pieds se fracturant une côte.

Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Autre chute.

Alice D'Aquin, une fillette de 7 ans, en jouant sur la galerie en la demeure de ses parents, rue Napoléon, près Tchoupitoulas, hier après-midi, est tombée d'une hauteur de 30 pieds, se fracturant la clavicule. Elle a été aussitôt transportée à l'hôpital.

ARRESTATION.

Wm Crawford, Geo. Breakwater et Jerry Hess, trois matelots, ont été arrêtés à bord du steamship Galveston amarré au pied de la rue Mandeville hier après-midi. Ils sont accusés de vol avec effraction.

VOLS.

Vers six heures, hier matin, un nègre inconnu est entré dans le magasin d'épiceries de Louis Plazza à l'angle des rues Lafayette et Magnolia et en a emporté des marchandises.

La demeure de Mme C. Henry, rue Floride 2935, a été visitée par un voleur l'avant dernière nuit qui a fait main basse sur des objets d'une valeur de $10.

PERTURBATEURS.

Plusieurs coups de revolver ont été tirés à l'angle des rues Marengo et Annonciation l'avant-dernière nuit.

Les perturbateurs se sont enfuis avant l'arrivée de la police.

COLLISION.

Une collision s'est produite à l'angle des rues Felicité et Magnolia hier matin entre deux charrettes, l'une conduite par Paul Andriet et la seconde par David James. Ce dernier a été blessé à la jambe.

FRACTURE.

En traversant le marché Poydras, près de la rue Dryades, hier matin à dix heures et demie, Mme Elizabeth Evans une vieille femme de 70 ans demeurant avenue Howard 821, est accidentellement tombée se fracturant le bras gauche.

Elle a été pansée à l'hôpital.

Accusé de faux.

Dominique C. Rozelius a été arrêté hier sur la requête de Phineas Moses, secrétaire du Elk's Home. Ce dernier déclare que le prisonnier lui a donné un faux chèque de $9.

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpetuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

Causerie du Téléphone No 7

Le téléphone à grande distance de nos jours est considéré comme le moyen le plus sûr et le plus raisonnable de faire les affaires. Vous avez un service prompt: vous pouvez communiquer votre message et obtenir une réponse en même temps et ce qui est encore mieux, c'est que vous prenez contact pour ainsi dire avec votre client. Faites usage du service plus fréquemment et vous serez plus satisfait de ses résultats. Tous les messages, si vous êtes abonné souscripteur de la compagnie, seront débités à votre mois.

Cumberland Telephone & Telegraph Co.

Services Religieux.

CATHEDRALE St-LOUIS.
Chartres, près Orléans.
Dimanche. Messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE. Archeveche.
Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe près Roman.
Dimanche. Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.

Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, près Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h. et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M.

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.

Dimanche. Messes à 6, 7,30; à 8 30 pour les enfants. Grand'messe 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA.
Coin Cambronne et Berthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin service à 11 heures.
Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE,
(Presbyterienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanches à 3 h. P. M. dans le Temple situé au N. 1132 rue N. Rampart.
Tous les jeudis à 7 h. P. M. chez le Pasteur, Rév. P. Pellerin.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AVIS SPECIAL.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN Railroad Company: La dernière excursion du Mardi gras de la Nouvelle-Orléans à Covington et aux points intermédiaires aura lieu le 6 octobre 1909. Les excursions du Dimanche seront continuées indéfiniment.

G. B. AUBUCHON,
3 oct—3 5 A. G. P. A.

Transfert de Bureau.

Nous avons transféré nos bureaux d'Encaissement d'affaires dans la propriété immobilière et d'assurances au No 825 de la rue UNION.

LOUIS SPEAR & CO.
8—10 A. M. 2:—5 3—4 P. M.
3 oct—3 t

AVIS.

Nlle Orléans, 1er oct. 1909

Les soussignés, Stephen C. Escoffier et George de Reyna ont, ce jour, formé une société pour transaction des affaires en général d'encan, de propriétés foncières et d'assurances, sous la raison sociale de Escoffier & de Reyna, bureaux No 347 rue Carondelet, rez-de-chaussée.

STEPHEN C. ESCOFFIER,
GEO. DE REYNA.
1er oct—3f

PETITES ANNONCES.

A LOUER — CONVENABLES POUR RESTAURANT FRANÇAIS CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES. 2me ET 3me ETAGES, CES ETAGES SONT AU-DESSUS D'UN CAFE FAISANT BEAUCOUP D'AFFAIRES ET SITUE VIS A VIS L'HOTEL ST-CHARLES. IL Y A DEMANDE POUR UN TEL RESTAURANT, PARCE QU'IL N'Y A PAS DE RESTAURANT FRANCAIS DANS LE VOISINAGE.
3 oct—1f

ON demande—Une cuisinière française pour travail de restaurant. S'adresser 800 rue Dauphine. 3 oct—1f

4% INTERET COMPOSE

Font vite accroitre les

Votre Baptême

COLLEGE SOULÉ.
601 et 607 Rue St-Charles.
"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"
Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont de Haut Grade.
Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à l'Ecole et à l'Université d'Etat de la Lne.
Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les jeunes filles pour leur vie.
Professeurs à l'Instruction Personnelle.
Frais d'Enseignement Raisonnables.
Le Département d'Emploi Gratuit aide les élèves à trouver des positions.
Frais d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$6 par mois pour le Cours d'Anglais, $8 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et de Dactylographie à la Machine, $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Bas Grade.
GEO. SOULÉ & SONS
20 sept—1 an—d m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Formant le coin des rues Magazine et Neuvième carré d'ilet borné par les rues Constance et Huitième.

R. W. Riordan vs Peter Rando

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 90,700— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Peter Rando en et à:

Un certain terrain et améliorations, situé dans le Quatrième District de la Ville, désigné par le lettre E dans le carré borné par les rues Huitième, Constance, Neuvième et Magazine, sur un plan fait par Jno F. Brace, arpenteur, etc., daté du 30 mai 1878, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, an. en notaire le 17 juillet 1878. D'après quel plan ledit terrain mesure 40 pied américains vingt six pieds six pouces et quatre lignes de la rue Magazine sur une profondeur et le côté de rue Neuvième de quatre-vingt onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée à l'arrière dudit terrain mesurant trois pieds de largeur commune audit terrain et aux autres, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Lozier & Gleason, avocats pour le demandeur
3 sept—3 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District.

Formant le coin des rues Perdido et Dupré (ilet borné par les rues Gravier et White).

Richard McCarthy, Jr., vs Andrew James Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90,711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Perdido, White, Dupré et Gravier, composé de la plus grande partie du lot désigné par le No dix sur un certificat ou devis d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, daté du 3 juin 1896 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 13 mars 1903, formant le coin des rues Perdido et Dupré et mesurant vingt huit pieds neuf pouces de front sur une face et trente pieds de profondeur en façade à la rue Dupré de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Theiberger & Duffy, avocats pour le demandeur
4 sept—4 10 17 24—oct 1 7

CHARTER

OF THE "AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY" — State of Louisiana, Parish of Orleans.

On this 27th day of the month of July 1909 before me, LYLE SAXON, a Notary public in and for the parish of Orleans, State of Louisiana, personally came and appeared the undersigned parties and declared that they had hereby formed themselves into a corporation for the term of ninety nine years from this date, under the name of the "American Finance and Investment Company of New-Orleans. Last, the domicile whereof shall be in the City of New Orleans, in said State, and the purposes whereof shall be to finance deals in real estate, stocks, bonds and other securities; to borrow and lend money, to buy and sell property, real or personal, to act as trusty in bankruptcy, or as receiver or liquidator of individuals and corporations or as agent for corporations or individuals; to act as a depository, and to guarantee the values of property and accounts.

No Stockholder shall ever be held liable for any of the debts or obligations of said Company, except to the amount that may be due by such stockholder for the unpaid balance of his subscription to the stock of said Company.

Citation and other process shall be served upon the President, and in his absence from the City upon the Secretary. The Capital stock shall be Five Hundred Thousand ($500,000.00) Dollars, divided into shares of One Hundred ($100.00) Dollars each payable in cash, or its equivalent, and the corporation shall begin business as soon as Three Thousand ($3,000.00) Dollars of the capital stock shall have been subscribed. The affairs of the corporation shall be managed by the Board of Directors composed of five stockholders, the first Board of Directors to hold office for five years, and thereafter to be elected annually, by ballot on the first day of July of each year or as soon thereafter as possible, each share of stock shall have one vote in all Stockholders' meetings to be cast in person or by proxy. The first Board of Directors will be composed of Gellier J. Capdevielle, President; Archibald J. Douglas, Vice-President; Francis W. Pike, Secretary and Treasurer; Ernest T. Florance and Philip L. Asher; and succeeding Boards shall elect officers from among their number. This charter may be amended or this corporation dissolved by a three-fourths vote of the stock represented at a meeting, held after ten days notice in writing, mailed to the stockholders, and in case of dissolution the Board of Directors shall act as liquidators. The Board of Directors will have the power to adopt by laws for the general management of the affairs of the corporation, and can amend same at their pleasure.

Thus done and passed at my office on said date in the presence of competent witnesses who sign hereto with said appearers and me, Notary, after the reading of the whole.

(Original Signed)
FRANK MEHRHOFF,
L. ENNEMOSER,
FRANCIS W. PIKE,
ARCHIBALD J. DOUGLAS,
G. J. CAPDEVIELLE,
ERNEST T. FLORANCE,
PHIL. L. ASHER,
LYLE SAXON,
Notary Public.

I the undersigned, Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans, State of Louisiana, hereby certify that the above and foregoing charter of the "American Finance & Investment Company of New Orleans, Limited" was this day recorded in my office in book No 950, folio
(Signed) EMILE LEONARD
Deputy Recorder
Aug. 13, 1909.

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite lundi, 4 octobre, à 8 heures du matin à l'église St Maurice, pour le repos de l'âme de JEANNE TREBUQUE, épouse de Lucien Carère. Les amis et connaissances des familles Trebuque, Carrère et Floranne sont respectueusement invités à y assister.
3 oct—1f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

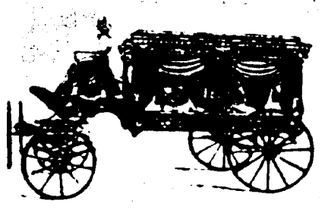

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
-SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 406

PHONE HEMLOCK 289.

EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Epargnes.

Banque du Peuple
Capital et Surplus $600,000.
ETABLIE EN 1869.
Comptes hors de la ville sollicités.
2 juin—1 an—dim

Salaire Mensuel	Dépôt de 1-10 dans la Banque du Peuple	Montant économisé avec intérêt en 10 ans
$100.00	$10.00	$1,475.00
75.00	7.50	1,106.00
50.00	5.00	737.00
25.00	2.50	368.00

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
*LA TOURAINE, 7 octobre.
*LA SAVOIE, 14 octobre.
*LA LORRAINE, 21 octobre.
*LA PROVENCE, 28 octobre.
*LA TOURAINE, 4 novembre.
*LA SAVOIE, 11 novembre.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
Départ extra:
S. S. LA GASCOGNE, 16 oct.
Deuxième et troisième classe seulement.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.
S. S. ST-LAURENT, 7 octobre
S. S. VIRGINIE, 9 novembre.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$31.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœuf Choix, par livre, gross, 4½@4¾; fair to good par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2½@3½. Vaches et génisses—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good par livre, gross, 2½@3½; vieilles, maigres par tête, $10@15. Taureaux et Oxen—Taureaux, par livre, gross, 2@2½; oxen, par livre, gross, 2@3½. Yearlings—Choice, par livre, gross, 3@3½. Veaux—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $8@10; Veaux, par tête—Choice, $9@11.50; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2½@3½; vieux, maigres, par livre, gross, 1½@2½. Vaches. Taureaux et Taureaux—Choice, par livre gross, 3@3½; fair to good, par livre, gross 2½@3; vieux maigres, par tête, $7@10. Taureaux, par livre, gross, 2½@3; oxen, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3½; fair to good par tête $8@11; common, par tête, $5@7. Veaux—Par tête, $8@8. Vaches laitières—Choice, $40@50; fair to good, $30@35. Springers—Choice, $35@50; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre.